Glossaire Demande Déclaration Handled Version complète

Version: 2006/3

Date de publication: 31/08/2006

Date de mise en production: 01/10/2006

```
Page de garde
          Page de garde
Introduction
          Introduction
Glossaire
    90017 - Personne physique
          00023 - NUMÉRO DE SUITE PERSONNE PHYSIQUE
          00024 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS
          00025 - NOM DU TRAVAILLEUR
          00026 - PRÉNOM DU TRAVAILLEUR
          00027 - INITIALE DU DEUXIÈME PRÉNOM DU TRAVAILLEUR
          00028 - DATE DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
          00029 - SEXE DU TRAVAILLEUR
          00030 - RUE DU TRAVAILLEUR
          00031 - NUMÉRO DE L'ADRESSE DU TRAVAILLEUR
          00032 - BOÎTE AUX LETTRES DU TRAVAILLEUR
          00033 - CODE POSTAL DU TRAVAILLEUR
          00034 - COMMUNE DU TRAVAILLEUR
          00035 - CODE PAYS DU TRAVAILLEUR
          00119 - NATIONALITÉ DU TRAVAILLEUR
          00167 - NUMÉRO DE LA CARTE D'IDENTITÉ SOCIALE
          00168 - COMMUNE - LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
          00169 - CODE PAYS DU LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR
          00615 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - PERSONNE PHYSIQUE
    90022 - Adresse
          00517 - RUE
          00518 - NUMÉRO DE L'ADRESSE
          00519 - BOÎTE AUX LETTRES
          00520 - CODE POSTAL
          00522 - COMMUNE
          00523 - CODE PAYS
    90036 - Commentaire déclaration
          00126 - ZONE TEXTE LIBRE
    90059 - Formulaire
          00110 - STATUT DE L'ATTESTATION
          00218 - DATE DE CRÉATION DU FORMULAIRE
          00296 - IDENTIFICATION DU FORMULAIRE
          00297 - TYPE DU FORMULAIRE
          00299 - HEURE PRÉCISE DE CRÉATION DU FORMULAIRE
    90077 - Période de référence
          00074 - DATE DE DÉBUT DE PÉRIODE DE RÉFÉRENCE
          00075 - DATE DE FIN DE PÉRIODE DE RÉFÉRENCE
    90082 - Référence
          00221 - TYPE DE LA RÉFÉRENCE
          00222 - NUMÉRO DE RÉFÉRENCE
          00298 - ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE
    90255 - Déclaration demandée
          00296 - IDENTIFICATION DU FORMULAIRE
          00430 - IDENTIFICATION DU RISQUE
    90256 - Identification Employeur
          00011 - NUMÉRO D'IMMATRICULATION ONSS
          00014 - NUMÉRO UNIQUE D'ENTREPRISE
          00109 - NUMÉRO D'IMMATRICULATION ONSSAPL
    90257 - Coordonnées de la personne de contact
          00726 - NOM
          00727 - PRÉNOM
    90258 - Communication
          00636 - NUMÉRO DE GSM
          00637 - ADRESSE E-MAIL
          00677 - NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
          00678 - NUMÉRO DE FAX
    90262 - Trimestres mini-DmfA
          00013 - ANNÉE - TRIMESTRE DE LA DÉCLARATION
```

90017 - Personne physique

Bloc fonctionnel

Liste de la version complète

90022 - Adresse

90036 - Commentaire déclaration

90059 - Formulaire

90077 - Période de référence

90082 - Référence 90255 - Déclaration demandée

90256 - Identification Employeur 90257 - Coordonnées de la personne de contact

90258 - Communication 90260 - AADD501

90262 - Trimestres mini-DmfA

Demande Déclaration Handled - Introduction

Version: 2006/3

Date de publication: 31/08/2006

Contenu de l'introduction:



Document SP7 demande déclaration glossai

Annulation_demande_F.p

DECLARATION MULTIFONCTIONNELLE (DmfA)

Sous-groupe : SP7
Flux Demande
entre la sécurité sociale et les employeurs

Version : Version 3

Statut : Document de travail

Auteur : Martine Van Liefferinge, Gert Stalmans, E. Boursin, A. Marti

Référence : FluxDemandePortail FR v3.doc

Date de création : 16/11/2004



TABLE DES MATIÈRES

1 PRINCIPES	3
1.1 QUEL EST LE DESTINATAIRE D'UNE DEMANDE ÉLECTRONIQUE ?	4
1.2 PAR QUEL MODE DE TRANSMISSION LA DEMANDE ÉLECTRONIQUE SERA-T-ELLE	•
TRANSMISE?	7
	•
2 LE FLUX « DEMANDE D'UNE DÉCLARATION »	8
Z LE PLUA « DEMANDE D'UNE DECLARATION »	0
2.1 SCÉNARIO 1 : UN SEUL DESTINATAIRE (EMPLOYEUR OU MANDATAIRE), POUVANT	
2.1 – SCENARIO I : UN SEUL DESTINATAIRE (EMPLOYEUR OU MANDATAIRE), POUVANT RECEVOIR LA DEMANDE ÉLECTRONIQUE, EST IDENTIFIÉ ET LA DÉCLARATION TRANSMISE EN	
RÉCEVOIR LA DEMANDE ELECTRONIQUE, EST IDENTIFIE ET LA DECLARATION TRANSMISE EN RÉPONSE EST VALIDE.	8
2.2 SCÉNARIO 2 :	10
UN SEUL DESTINATAIRE (EMPLOYEUR OU MANDATAIRE), POUVANT RECEVOIR LA DEMANDE	10
ÉLECTRONIQUE, EST IDENTIFIÉ. LE DESTINATAIRE DE LA DEMANDE A DÉJÀ ENVOYÉ LA DRS	
DEMANDÉE DE SA PROPRE INITIATIVE ET ENVOIE PAR CONSÉQUENT UNE NOTIFICATION POUR	
DEMANDEE DE SA PROPRE INITIATIVE ET ENVOIE PAR CONSEQUENT UNE NOTIFICATION POUR ANNULER LA DEMANDE.	10
ANNULER LA DEMANDE. 2.3 SCÉNARIO 3:	10 11
2.3.1 A) UN SEUL DESTINATAIRE (EMPLOYEUR OU MANDATAIRE), POUVANT RECEVOIR LA DEM	ANDE
ÉLECTRONIQUE, EST IDENTIFIÉ ET LA DÉCLARATION TRANSMISE EN RÉPONSE N'EST PAS VALIDE	1.1
(POINT DE TRANSFERT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE).	11
2.3.2 B) UN SEUL DESTINATAIRE (EMPLOYEUR OU MANDATAIRE), POUVANT RECEVOIR LA DEM.	ANDE
ÉLECTRONIQUE, EST IDENTIFIÉ ET LA DÉCLARATION TRANSMISE EN RÉPONSE N'EST PAS VALIDE	
(SECTEUR).	13
2.4 SCÉNARIO 4 : AUCUN DESTINATAIRE, POUVANT RECEVOIR LA DEMANDE ÉLECTRONIQU	_
N'EST IDENTIFIÉ. PAR CONSÉQUENT, LA PROCÉDURE PAPIER EST ENTREPRISE.	15
2.5 SCÉNARIO 5 : LA DEMANDE DU SECTEUR EST INVALIDE.	17
<u> 3 LES DONNÉES ÉCHANGÉES ENTRE LE POINT DE TRANSFERT DE LA SÉCURIT</u>	<u>É</u>
SOCIALE ET L'EMPLOYEUR (OU MANDATAIRE).	19
3.1 LA DEMANDE ENRICHIE (3)	19
3.1.1 DIAGRAMME DE DONNÉES	19



1 Principes

Les déclarations du risque social du secteur indemnités seront en principe transmises par l'employeur (ou son mandataire) sur <u>demande</u> de l'organisme assureur.

C'est le cas pour le scénario 1 (feuille de renseignements), pour la première déclaration mensuelle - scénario 2 (déclaration mensuelle de revenus en cas d'exercice d'un travail adapté dans le courant d'une période d'incapacité de travail ou de protection de la maternité), les scénarios 2 subséquents seront envoyés d'initiative, ainsi que pour le scénario 5 (déclaration annuelle des jours de vacances d'un employé).

Le scénario 3 (attestation en vue de l'indemnisation des pauses d'allaitement) sera envoyé d'initiative, comme c'est le cas actuellement pour le formulaire papier.

Le scénario 6 (déclaration de la reprise du travail) sera envoyé sur demande du travailleur (dont le risque a pris fin) ou de l'organisme assureur.

L'employeur (ou son mandataire) a toujours la faculté d'envoyer la déclaration du risque social d'initiative.

Le formulaire « Demande de déclaration» (scénario 7) vise à permettre entre autres, au secteur indemnités de demander, par voie électronique, à l'employeur ou à son mandataire de compléter une déclaration du risque social pour un travailleur déterminé.

Suivant les principes énoncés dans la note Routing Rules, le destinataire de la demande électronique enverra en réponse, la déclaration demandée, par voie électronique, via le point de transfert de la sécurité sociale.



1.1 Quel est le destinataire d'une demande électronique?

Afin de régulariser la notion de destinataire¹ au sein d'une demande DRS, des nouvelles règles sur les échanges électroniques ont été fixées et ce, entre l'employeur et son mandataire. A cet effet, la notion de **Master** a été introduite, elle donne le droit à une entité², sous certaines conditions, de modifier le destinataire d'une demande DRS et d'éviter par conséquence des modifications en simultané par plusieurs acteurs.

Principes de base des règles d'échanges électroniques 3 :

- Au départ de ce système, la règle à appliquer est que le destinataire est toujours l'employeur avec type de support « papier ». Dans le cas où, l'employeur est affilié à un SSA ou un full service center, le premier à modifier cette règle sera désigné comme master. Dans le cas où, l'employeur fait appel à un prestataire de service, l'employeur restera toujours le master.
- Les droits de l'entité en position de « master » sont limités à modifier le destinataire, il n'a pas le droit de modifier le canal⁴ de ce destinataire.
- Un destinataire peut choisir, pour une demande DRS déterminée, un seul type de canal, en plus il est le seul à avoir le droit de le modifier.
- La validité d'un lien entre un employeur et son mandataire (SSA, Full service, prestataire de service) sera vérifiée au moment (date du jour) où la requête est réalisée. Cette vérification est réalisée dans le « Répertoire des employeurs ONSS ou ONSS APL »
- Le support papier est seulement accepté pour l'employeurs. Les autres destinataires doivent utiliser un canal électronique, soit e-Box ou bien canal batch (FTP, Isabel, Mqlink)

Répertoire « Routing Rules »

L'ensemble de règles décrites sus, se trouve dans le répertoire « Routing Rules » créé à cet effet. Ces règles pourront être modifiées par le gestionnaire local, soit via une application sécurisée web « routing module » ou via une application batch, disponible uniquement pour les SSA et les full service centers.

¹ Le destinataire est l'entité vers qui une demande doit être envoyée

² Une entité peut être un SSA agréé, un Full service, un prestataire de service ou l'employeur lui-même.

³ Nous allons utiliser, par la suite, le terme « Routing Rules »

⁴ Un canal est la manière comment la demande sera envoyée.



Dans la pratique nous serons confrontés à 4 cas de figure :

1. Employeur qui n'est pas affilié à un secrétariat social ou à un Full service center et il ne fait pas appel à un prestataire de service

Dans ce cas, le destinataire de la demande est par défaut l'employeur (master) avec type de canal « papier ».

Dans le cas où l'employeur souhaiterait changer vers un canal électronique (e-Box ou batch), le gestionnaire local de cet employeur, pourra introduire ces modifications via l'application web « Routing module ».⁵

Si l'employeur a choisie un canal électronique, la demande de risque social sera adressée à l'employeur par le point de transfert de la sécurité sociale, cas contraire (papier), la SmalS informera l'organisme assureur (message retour) qui entamera alors la procédure papier (voir ci-après, scénario 3, étape 2).

2. <u>Employeur affilié à un prestataire de services (bureau comptable, bureau de soft,...)</u>

Dans ce cas, le destinataire de la demande est par défaut l'employeur avec type de canal « papier ». Le master sera toujours l'employeur.

Si l'employeur a modifié cette règle et mis comme destinataire le prestataire de service, ce prestataire pourra alors choisir un canal électronique d'échange, soit e-Box ou batch.

3. Employeur affilié à un secrétariat social ou à un Full service center

Dans ce cas, aussi longtemps que le SSA ou FS n'a pas modifié les règles, le destinataire de la demande reste par défaut l'employeur avec type de canal « papier ».

En fonction de la rapidité d'intervention d'une entité, plusieurs possibilités peuvent se présenter :

3.1. L'employeur intervient en premier

Cette intervention peut être :

- Soit l'omployour souhaite

- Soit l'employeur souhaite changer seulement le type de canal (e-Box, batch) dans ce cas il devient le master et reste le seul maître des règles.

- Soit l'employeur désigne comme destinataire son SSA ou son FS à condition qu'ils soient d'accord, dans ce cas le SSA ou le FS devient le master. A partir du moment que le SSA ou le FS est devenu destinataire, il pourra modifier le canal électronique d'échange.

⁵ Cette fonctionnalité a été ajoutée au Usermanagement Entreprise.



3.2. Le SSA ou FS intervient en premier :

Le SSA ou FS peut signaler les modifications aux règles via l'application web ou via application batch, il doit communiquer en outre les identifiants des employeurs pour lesquels il « accepte » ou « refuse » de traiter les demandes, ces informations seront enregistrées dans le répertoire « Routing Rules ».

Dans le cas où, le SSA « accepte » de traiter la demande, il pourra modifier le type de canal (e-Box, batch) et il devient alors le master. Dans le cas de « refus », la règle par défaut reste d'application, le destinataire sera l'employeur via support « papier », sauf si l'employeur a choisi le canal électronique (e-Box ou batch).

4. Employeur affilié à un secrétariat social ou un full service et à un prestataire de service

Les principes de base à appliquer restent les mêmes pour un employeur affilié à un SSA (ou FS) et à un prestataire de service (voir infra).

Conclusion:

Destinataire de la demande :

Aucun destinataire n'est désigné dans le répertoire « Routing Rules »

Dans ce cas on applique la règle par défaut :

C'est l'employeur lui-même, le destinataire de la demande DRS avec support papier, même s'il a un mandataire (SSA, FS, PS).

Un destinataire est désigné dans le répertoire « Routing Rules »

Dans ce cas, la demande de DRS sera transmise au destinataire désigné dans ce répertoire via le canal associé.



1.2 Par quel mode de transmission la demande électronique sera-t-elle transmise?

La demande transmise en fonction du type de support électronique introduit dans le répertoire de «Routing Rules » par le gestionnaire local.

Dans le cas où il a choisie un canal batch, le type de canal de transmission sera obtenu via une consultation du répertoire des « Expéditeurs », sise au point de transfert de la sécurité sociale.

En conséquence, après identification du destinataire et de son canal batch (FTP, Isabel ou Mqlink) la demande sera transmise via ce canal sous un format XML. Le fichier véhiculant une demande aura un nom⁶ respectant les standards définis et dont la deuxième particule sera « AADD » ; ce qui permettra au destinataire de savoir, sans avoir ouvert le fichier, qu'il contient une demande d'une déclaration.

Par contre, si le canal choisi était l'e-Box, la demande sera transmise sous format XML vers l'e-Box du destinataire.

A souligner, après avoir déposé une demande dans une page d'entreprise, un mail sera en principe⁷ transmis à l'attention du destinataire identifié pour lui signaler qu'un nouveau fichier a été mis à sa disposition par la sécurité sociale.

⁶ Exemple d'un nom de fichier : FO.AADD.999999.20040108.00001.R.1.1

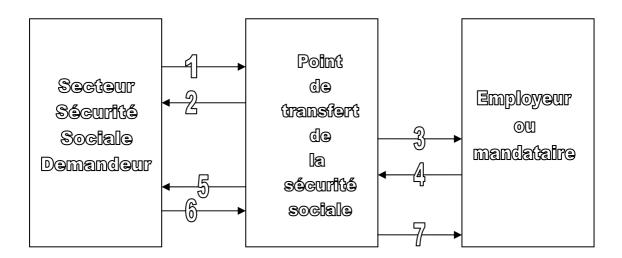
⁷ Un mail est transmis à la condition que l'entreprise concernée ait communiqué à la sécurité sociale une adresse E-mail



2 Le flux « Demande d'une déclaration »

2.1 Scénario 1:

<u>Un seul destinataire (Employeur ou mandataire), pouvant recevoir la demande électronique, est identifié et la déclaration transmise en réponse est valide.</u>



- 1. Le secteur demandeur transmet une demande électronique au point de transfert de la sécurité sociale ;
- 2. Le point de transfert, après avoir vérifié la validité de la demande et identifié le destinataire ainsi que le canal de transmission (voir principes), retourne vers le secteur une réponse où seront mentionnées entre autres, l'identification du destinataire, de l'employeur ainsi que la référence (ou n° de ticket) de la sécurité sociale attribuée à la demande dans un but de la distinguer.
- 3. Le point de transfert de la sécurité sociale enrichit de données⁸ la demande validée et transmet, par voie électronique, le tout au destinataire identifié. Par ailleurs, le point de transfert de la sécurité sociale stockera les données de ladite demande.
- 4. La déclaration est transmise par voie électronique ; A souligner : le canal de transmission de la déclaration électronique peut être différent du canal emprunté par la demande électronique. Par exemple, la demande est transmise via Isabel et la déclaration demandée est créée via le Web. La déclaration reprendra entre autres, la référence de la sécurité sociale trouvée dans la demande correspondante.
- 5. Après avoir vérifié la validité de la déclaration, le point de transfert, le cas échéant, l'enrichit et ensuite la transmet au secteur demandeur.

8

⁸ Notamment le n° de ticket de la sécurité sociale est ajouté.

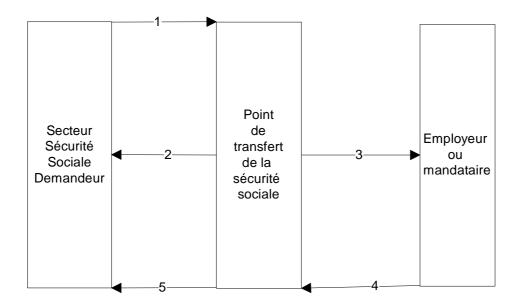


- 6. Le secteur, après avoir appliqué des contrôles détaillés, conclut que la déclaration est valide et transmet par conséquent une notification positive au point de transfert de la sécurité sociale.
- 7. La notification après avoir été validée est envoyée à l'émetteur de la déclaration.



2.2 **Scénario 2 :**

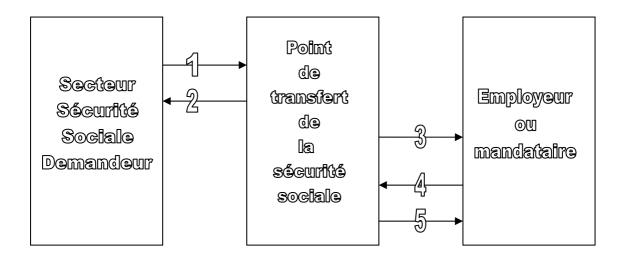
Un seul destinataire (Employeur ou mandataire), pouvant recevoir la demande électronique, est identifié. Le destinataire de la demande a déjà envoyé la drs demandée de sa propre initiative et envoie par conséquent une notification pour annuler la demande.



- 1. Le secteur demandeur transmet une demande électronique au point de transfert de la sécurité sociale :
- 2. Le point de transfert, après avoir vérifié la validité de la demande et identifié le destinataire ainsi que le canal de transmission (voir principes), retourne vers le secteur une réponse où seront mentionnées entre autres, l'identification du destinataire ainsi que la référence (ou n° de ticket) de la sécurité sociale attribuée à la demande dans un but de la distinguer.
- Le point de transfert de la sécurité sociale enrichit de données la demande initiale et transmet, par voie électronique, le tout au destinataire identifié. Par ailleurs, le point de transfert de la sécurité sociale stockera les données de ladite demande.
- 4. Vu que le destinataire de la demande a déjà envoyé la drs demandée de sa propre initiative, il le signale, à la sécurité sociale, en transmettant une notification contenant un code anomalie ad hoc «Annulation de la demande »
- 5. La notification est transmise au secteur demandeur.



2.3.1 a) Un seul destinataire (Employeur ou mandataire), pouvant recevoir la demande électronique, est identifié et la déclaration transmise en réponse n'est pas valide (Point de transfert de la sécurité sociale).



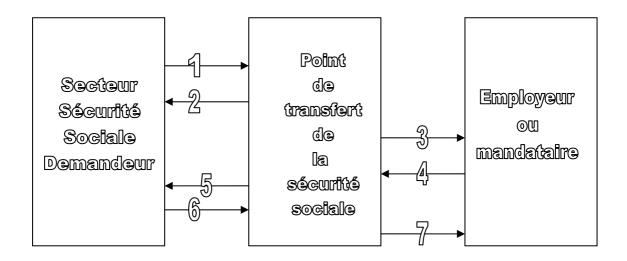
- 1. Le secteur demandeur transmet une demande électronique au point de transfert de la sécurité sociale :
- 2. Le point de transfert, après avoir vérifié la validité de la demande et identifié le destinataire ainsi que le canal de transmission (voir principes), retourne vers le secteur une réponse où seront mentionnées entre autres, l'identification du destinataire ainsi que la référence (ou n° de ticket) de la sécurité sociale attribuée à la demande dans un but de la distinguer.
- Le point de transfert de la sécurité sociale enrichit de données la demande initiale et transmet, par voie électronique, le tout au destinataire identifié. Par ailleurs, le point de transfert de la sécurité sociale stockera les données de ladite demande.
- 4. La déclaration est transmise par voie électronique ; A souligner : le canal de transmission de la déclaration électronique peut être différent du canal emprunté par la demande électronique. Par exemple, la demande est transmise via Isabel et la déclaration demandée est créée via le Web. La déclaration reprendra nécessairement la référence de la sécurité sociale trouvée dans la demande correspondante.
- 5. Après avoir vérifié la validité de la déclaration, le point de transfert constate une erreur et envoie une notification négative vers l'émetteur de la déclaration.



Chaque fois que l'employeur ou son mandataire reçoit une notification négative, il corrigera la déclaration concernée et l'enverra au point de transfert de la sécurité sociale.



2.3.2 b) Un seul destinataire (Employeur ou mandataire), pouvant recevoir la demande électronique, est identifié et la déclaration transmise en réponse n'est pas valide (Secteur).



- 1. Le secteur demandeur transmet une demande électronique au point de transfert de la sécurité sociale ;
- 2. Le point de transfert, après avoir vérifié la validité de la demande et identifié le destinataire ainsi que le canal de transmission (voir principes), retourne vers le secteur une réponse où seront mentionnées entre autres, l'identification du destinataire ainsi que la référence (ou n° de ticket) de la sécurité sociale attribuée à la demande dans un but de la distinguer.
- Le point de transfert de la sécurité sociale enrichit de données la demande initiale et transmet, par voie électronique, le tout au destinataire identifié. Par ailleurs, le point de transfert de la sécurité sociale stockera les données de ladite demande.
- 4. La déclaration est transmise par voie électronique ; A souligner : le canal de transmission de la déclaration électronique peut être différent du canal emprunté par la demande électronique. Par exemple, la demande est transmise via Isabel et la déclaration demandée est créée via le Web. La déclaration reprendra nécessairement la référence de la sécurité sociale trouvée dans la demande correspondante.
- 5. Après avoir vérifié la validité de la déclaration, le point de transfert, le cas échéant, l'enrichit et ensuite la transmet au secteur demandeur.



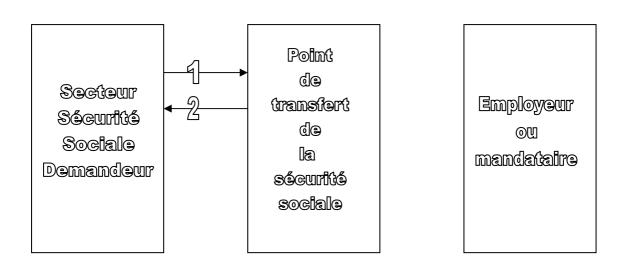
- 6. Le secteur, après avoir appliqué des contrôles détaillés, conclut que la déclaration est invalide et transmet par conséquent une notification négative au point de transfert de la sécurité sociale.
- 7. La notification après avoir été validée est envoyée à l'émetteur de la déclaration.



2.4 Scénario 4 :

<u>Aucun destinataire, pouvant recevoir la demande électronique, n'est identifié. Par conséquent, la procédure papier est entreprise.</u>

Etape 1



- 1. Le secteur demandeur transmet une demande électronique au point de transfert de la sécurité sociale ;
- Le point de transfert, après avoir vérifié la validité de la demande, ne peut identifier un destinataire pouvant recevoir la demande par voie électronique. Il en informe le secteur demandeur qui suite à cela entreprendra la procédure « Papier ».



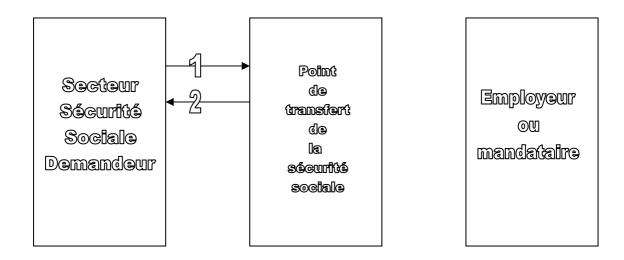
Etape 2 (procédure papier)

- 1. L'organisme assureur transmet à l'employeur le volet papier de la feuille de renseignements indemnités qui lui est destiné
- 2. L'employeur complète le document et le renvoie dûment complété directement à l'organisme assureur

Note : Si l'adresse de l'employeur n'est pas connue ou semble erronée, la feuille de renseignements papier sera remise à l'assuré social.



2.5 Scénario 5 : La demande du secteur est invalide.



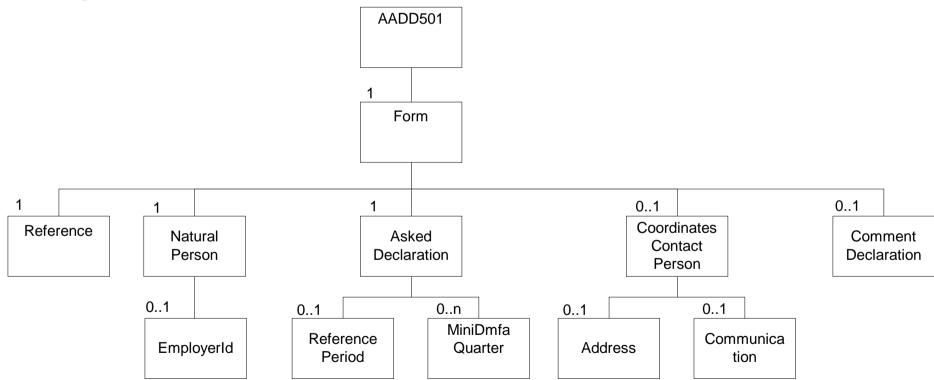
- 1. Le secteur demandeur transmet une demande électronique au point de transfert de la sécurité sociale ;
- 2. Le point de transfert, après avoir vérifié la validité de la demande constate une erreur et transmet une notification négative qui décrit l'erreur trouvée.

DmfA

3 Les données échangées entre le point de transfert de la sécurité sociale et l'employeur (ou mandataire).

3.1 La demande enrichie (3)

3.1.1 Diagramme de données





(DmfA - DRS) Document Flux

Flux Demande - Annulation de la Demande

Version : 1.0

Statut : Document de travail

Auteur : Mukile Herlin

Référence : Annulation de la demande.doc

Date de création : 16/10/2005



_							
10	h	\sim	des	· N /	いつも	\sim	$r \cap c$
1 1					171		

1.	DESCRIPTION DU FLUX	. 3
2	STRUCTURE DE LA NOTIFICATION D'ANNUI ATION	•



Description du flux

Il a été donné la possibilité aux employeurs non concernés par une demande de déclaration qui lui a été adressée, d'annuler cette dernière. L'employeur a la possibilité de le faire via le portail ou en envoyant un formulaire batch. C'est la notification d'annulation. Ce formulaire n'est rien d'autre que le formulaire classique de NOTIFICATION, présentant une information particulière permettant de le distinguer d'une réelle NOTIFICATION.

2. Structure de la NOTIFICATION d'annulation

Le modèle de donnée associé à cette notification est le même que le NOTIFICATION classique. Cependant, un nombre restreint de données doivent être renseignées. Voici un exemple

```
<?xml version="1.0" encoding="UTF-8"?>
<NOTIFICATION xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance" xsi:noNamespaceSchemaLocation="NOTIFICATION_20053.xsd">
          <Form>
                  <Identification>NOTI001</ldentification>
                  <FormCreationDate>2005-12-08
/FormCreationDate>
                  <FormCreationHour>14:09:21.781</FormCreationHour>
                  <a href="mailto:</a></attestationStatus>
                  <TypeForm>FA</TypeForm>
                  <HandledOriginalForm>
                           <Identification>AADD501</Identification>
                  </HandledOriginalForm>
                  <HandledReference>
                           <ReferenceType>3</ReferenceType>
                           <ReferenceOrigin>2</ReferenceOrigin>
                           <ReferenceNbr>3400006C8001Z</ReferenceNbr>
                  </HandledReference>
                  <HandlingResult>
                           <ResultCode>0</ResultCode>
                           <AnomalyReport>
                                 <ErrorID>90059-240</ErrorID>
                           </AnomalyReport>
                  </HandlingResult>
          </Form>
</NOTIFICATION>
```

Seules les valeurs des zones ci dessous peuvent variées

Zone	Signification
FormCreationDate	Date de création de la notification d'annulation
FormCreationHour	Heure de création de la notification d'annulation
ReferenceNbr	Numéro de ticket de la demande à annuler

D'autre part, la version du modèle de donnée (schéma XSD de la notification) à renseigner, doit être celui de l'année trimestre en cours. A ce jour, il faudrait donc renseigner la version 20053, comme décrit ci dessous en bleu

<NOTIFICATION xmlns:xsi="http://www.w3.org/2001/XMLSchema-instance" xsi:noNamespaceSchemaLocation="NOTIFICATION_20053.xsd">

NUMERO DE ZONE: 00023 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NUMÉRO DE SUITE PERSONNE PHYSIQUE (Label XML : NaturalPersonSequenceNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro de suite des personnes physiques au sein d'une déclaration.

Ce numéro doit être unique au sein d'une déclaration.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier positif et élément de [1;9999999].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 7

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00024 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS (Label XML : INSS)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

Numéro d'identification d'une personne physique au sein de la sécurité sociale. Il s'agit du **DESCRIPTION:**

numéro d'identification de la personne physique au registre national ou au registre bis des

personnes physiques.

DOMAINE DE DEFINITION:

La valeur 0 n'est pas permise

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR:

PRESENCE: Indispensable

0 ou NNNNNNNNCC FORMAT:

· NNNNNNNN est le numéro

· CC est le chiffre de contrôle.

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00025 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NOM DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerName)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Nom de famille d'une personne physique.

Il faut mentionner le nom repris sur le passeport ou la carte d'identité. Pour les femmes de nationalité belge, il s'agit du nom de jeune fille.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 48

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00026 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

PRÉNOM DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerFirstName)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Premier prénom d'une personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 24

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00027 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

INITIALE DU DEUXIÈME PRÉNOM DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerInitial)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Initiale du deuxième prénom d'une personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION: Un caractère alphabétique.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR:

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00028 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

DATE DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerBirthdate)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION:

Date de naissance de la personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION:

AAAA est un élément de [année de la déclaration-120; année de la déclaration].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: AAAA-MM-JJ (date valide)

AAAA-00-00

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00029 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

SEXE DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerSex)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson Sexe d'une personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION: 1 = masculin

2 = féminin

REFERENCE LEGALE:

DESCRIPTION:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00030 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

RUE DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerStreet)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Voie publique.

Voie publique où se trouve le domicile du travailleur.

La notion "étage" peut être reprise dans cette zone s'il y a lieu.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 35

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00031 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NUMÉRO DE L'ADRESSE DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerHouseNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION:

Numéro du domicile du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00032 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

BOÎTE AUX LETTRES DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerPostBox)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro de boîte aux lettres.

Numéro de boîte aux lettres du domicile du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 4

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00033 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

CODE POSTAL DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerZIPCode)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson Numéro postal d'une commune.

DESCRIPTION: Numéro postal d'une commune.

Numéro postal de l'adresse où le travailleur est domicilié. Pour les travailleurs domiciliés en Belgique, il faut utiliser la liste officielle des codes postaux

belges.

DOMAINE DE DEFINITION:

S'il s'agit d'un code postal belge, la valeur doit référer à un des codes repris dans l'annexe 23

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 9

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00034 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

COMMUNE DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerCity)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Nom d'une commune.

Nom de la commune de domiciliation du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION:

S'il s'agit d'une commune belge, la valeur doit référer à un des noms qui correspond en annexe

23 au code postal indiqué dans la zone 00033 [Code postal du travailleur].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 40

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00035 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

CODE PAYS DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerCountry)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Code permettant d'identifier un pays.

Code permettant d'identifier le pays où est domicilié le travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 5 - Liste des codes pays.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR:

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00119 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NATIONALITÉ DU TRAVAILLEUR (Label XML : Nationality)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Code indiquant la nationalité du travailleur.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 5 - Liste des codes pays.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 5

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00167 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NUMÉRO DE LA CARTE D'IDENTITÉ SOCIALE (Label XML : SIS)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Numéro de la carte d'identité sociale d'une personne physique (SIS).

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre de 10 chiffres.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Obligatoire si l'employeur peut disposer de la carte SIS du travailleur

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00168 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

COMMUNE - LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerBirthplace)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Nom d'une commune.

Nom de la commune du lieu de naissance de la personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 40

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00169 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

CODE PAYS DU LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR (Label XML : WorkerBirthplaceCountry)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Code permettant d'identifier un pays.

Code permettant de déterminer de façon unique le pays du lieu de naissance de la personne

physique.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 5 - Liste des codes pays.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 5

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00615 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

RÉFÉRENCE UTILISATEUR - PERSONNE PHYSIQUE (Label XML : NaturalPersonUserReference)

BLOC FONCTIONNEL: Personne physique

Code(s): 90017

Label(s) xml: NaturalPerson

DESCRIPTION: Référence.

Référence de la personne physique utilisée par l'employeur ou un secrétariat social agréé.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 20

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00517 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

RUE (Label XML : Street)

BLOC FONCTIONNEL: Adresse

Code(s): 90022

Label(s) xml: Address

DESCRIPTION: Voie publique.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 42

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00518 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NUMÉRO DE L'ADRESSE (Label XML : HouseNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Adresse

Code(s): 90022

Label(s) xml: Address

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00519 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

BOÎTE AUX LETTRES (Label XML : PostBox)

BLOC FONCTIONNEL: Adresse

Code(s): 90022

Label(s) xml: Address

DESCRIPTION: Numéro de boîte aux lettres.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 4

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00520 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

CODE POSTAL (Label XML : ZIPCode)

BLOC FONCTIONNEL: Adresse

Code(s): 90022

Label(s) xml: Address

DESCRIPTION: Numéro postal d'une commune.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 9

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00522 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

COMMUNE (Label XML : City)

BLOC FONCTIONNEL: Adresse

Code(s): 90022

Label(s) xml: Address

DESCRIPTION: Nom d'une commune.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 40

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00523 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

CODE PAYS (Label XML : Country)

BLOC FONCTIONNEL: Adresse

Code(s): 90022 Label(s) xml: Address

DESCRIPTION: Code permettant d'identifier un pays.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir Annexe 5 - Liste des codes pays.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR:

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00126 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

ZONE TEXTE LIBRE (Label XML : CommentOfDeclaration)

BLOC FONCTIONNEL: Commentaire déclaration

Code(s): 90036

Label(s) xml: CommentDeclaration

DESCRIPTION: Cette zone permet de joindre toute information nécessaire pour ce formulaire.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 200

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00110 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

STATUT DE L'ATTESTATION (Label XML : AttestationStatus)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire

Code(s): 90059 Label(s) xml: Form

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION: 0 = Original

1 = Modification 2 = Duplicata 3 = Annulation 4 = Révision 5 = Rappel 6 = Clôture

7 = Modification de l'original version papier

Les valeurs permises sont "0", "5".

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 1

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00218 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

DATE DE CRÉATION DU FORMULAIRE (Label XML : FormCreationDate)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire

Code(s): 90059 Label(s) xml: Form

DESCRIPTION:

Date à laquelle le formulaire est créé.

DOMAINE DE DEFINITION:

AAAA est un élément de [année en cours -1 ; année en cours] ;

La date ne peut pas se trouver dans le futur.

La date est égale ou postérieure à la date de production.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable
FORMAT: AAAA-MM-JJ
- AAAA est l'année
- MM est le mois
. JJ est le jour

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00296 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

IDENTIFICATION DU FORMULAIRE (Label XML : Identification)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire; Déclaration demandée

Code(s): 90059; 90255

Label(s) xml: Form; AskedDeclaration

DESCRIPTION:

Zone qui décrit la teneur d'un formulaire.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir annexe 11 - Identification du formulaire.

Si cette zone appartient au bloc "Formulaire" la valeur doit être "AADD501".

Si cette zone appartient au bloc "Déclaration demandée", la valeur peut être ZIMA001, ZIMA002,

ZIMA003, ZIMA005 et ZIMA006 (valeur compatible avec le sous-risque).

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR:

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00297 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

> TYPE DU FORMULAIRE (Label XML : TypeForm)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire

> Code(s): 90059 Label(s) xml: Form

DESCRIPTION: Le type indique la nature du formulaire électronique.

DOMAINE DE DEFINITION:

RE = REQUEST - le formulaire contient une demande de renseignements PA = PROVISIONAL ANSWER - le formulaire contient une réponse provisoire à une demande de

renseignements ou à une communication de renseignements FA = FINAL ANSWER - le formulaire contient une réponse définitive à une demande de

renseignements ou à une communication de renseignements SU = ŠUBMISSON - le formulaire communique des renseignements

Cette zone doit avoir comme valeur "RE".

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR:

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00299 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

HEURE PRÉCISE DE CRÉATION DU FORMULAIRE (Label XML : FormCreationHour)

BLOC FONCTIONNEL: Formulaire

Code(s): 90059 Label(s) xml: Form

DESCRIPTION: Moment précis, exprimé en heures, minutes, secondes et millièmes de secondes.

DOMAINE DE DEFINITION: HH est un élément de [00;23] MM est un élément de [00;59]

SS est un élément de [00;59] SSS un élément de [00;59] SSS un élément de [000;999]

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 12

PRESENCE: Indispensable
FORMAT: HH:MM:SS.SSS
. HH sont les heures

. MM sont les minutes . SS sont les secondes

. SSS sont les millièmes de secondes

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00074 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006 VERSION: 2006/3

DATE DE DÉBUT DE PÉRIODE DE RÉFÉRENCE (Label XML : RefStartingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Période de référence

Code(s): 90077

Label(s) xml: ReferencePeriod

DESCRIPTION:

Indication de la date de début de la période de référence.

DOMAINE DE DEFINITION:

Pour les scénarios 1 et 6, la date de début de la période de référence ne peut être antérieure au

01/07/2005.

Pour les scénarios 2 et 3, la date de début de la période de référence ne peut être antérieure à la

date de mise en production du formulaire sur lequel porte la demande.

Pour le scénario 5, la date de début de la période de référence ne peut être antérieure au

01/01/2006.

La date ne peut pas se trouver dans le futur.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable AAAA-MM-JJ FORMAT: · AAAA est l'année · MM est le mois

. JJ est le jour

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00075 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

DATE DE FIN DE PÉRIODE DE RÉFÉRENCE (Label XML : RefEndingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Période de référence

Code(s): 90077

Label(s) xml: ReferencePeriod

DESCRIPTION:

Indication de la date de fin de la période de référence.

DOMAINE DE DEFINITION:

Pour les scénarios 1 et 6, la date de fin de la période de référence ne peut être antérieure au

01/07/2005.

Pour les scénarios 2 et 3, la date de fin de la période de référence ne peut être antérieure à la

date de mise en production du formulaire sur lequel porte la demande.

Pour le scénario 5, la date de fin de la période de référence ne peut être antérieure au

01/01/2006.

La date ne peut pas se trouver dans le futur.

La date est égale ou postérieure à la date de début de la période de référence.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Obligatoire si la demande déclaration enrichie concerne ZIMA002, ZIMA003 ou ZIMA005

FORMAT: AAAA-MM-JJ

AAAA est l'annéeMM est le moisJJ est le jour

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00221 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

TYPE DE LA RÉFÉRENCE (Label XML : ReferenceType)

BLOC FONCTIONNEL: Référence

Code(s): 90082

Label(s) xml: Reference

DESCRIPTION: Indique sur quoi porte la référence (00222 Numéro de référence) : sur cette déclaration, sur une

déclaration qui est apparentée à cette déclaration ou sur un ensemble de déclarations (= un

dossier) auquel appartient cette déclaration.

DOMAINE DE DEFINITION: 1 = la référence porte sur ce formulaire

2 = la référence est un numéro de dossier et porte sur le dossier (= ensemble de déclarations)

auquel appartient cette déclaration

3 = la référence porte sur un formulaire précédemment échangé et qui est en rapport avec le présent formulaire, par exemple : la référence porte sur la déclaration qui doit être annulée par cette déclaration, ou sur la déclaration qui doit être remplacée par cette déclaration, ou sur la déclaration qui fait l'objet de modifications, ou sur la déclaration qui est à l'origine de la création

de ce formulaire...

4 = la référence porte sur une déclaration dans un autre scénario qui est apparentée à cette

déclaration

5 = la référence porte sur une demande

6 = la référence porte sur une déclaration refusée

Cette zone doit avoir comme valeur "5".

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR:

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00222 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE (Label XML : ReferenceNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Référence

Code(s): 90082

Label(s) xml: Reference Le numéro de référence.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

DESCRIPTION:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 20

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00298 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE (Label XML : ReferenceOrigin)

BLOC FONCTIONNEL: Référence

Code(s): 90082

Label(s) xml: Reference

DESCRIPTION: Valeur indiquant la source authentique d'un numéro de référence.

L'origine indique qui a créé la référence.

DOMAINE DE DEFINITION: 1 = le numéro de référence est attribué par un déclarant (une entreprise, un secrétariat social, un

bureau de soft, ...)

2 = le numéro de ticket attribué par la Sécurité Sociale, identifiant de manière unique une

déclaration

3 = le numéro de référence est attribué par un secteur de la Sécurité Sociale

Cette zone doit avoir comme valeur "2".

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR:

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00430 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

IDENTIFICATION DU RISQUE (Label XML : IdentificationOfRisk)

BLOC FONCTIONNEL: Déclaration demandée

Code(s): 90255

Label(s) xml: AskedDeclaration

DESCRIPTION: Identifie le risque.

DOMAINE DE DEFINITION: Voir annexe 12 - Identification du risque.

Cette zone doit avoir comme valeur les sous-risques autorisés pour le secteur Indemnités. Les valeurs actuellement possibles sont $001,\,002,\,003,\,004,\,005,\,006,\,007$

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR:

PRESENCE: Obligatoire si le but de la demande ne concerne pas des mini-DmfA

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00011 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NUMÉRO D'IMMATRICULATION ONSS (Label XML : NOSSRegistrationNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Identification Employeur

Code(s): 90256

Label(s) xml: EmployerId

DESCRIPTION: Chaque employeur, qu'il soit une personne physique, un groupement de personnes physiques ou

une personne morale, qui occupe du personnel soumis à la loi du 27 juin 1969, doit être inscrit à

l'ONSS. Il s'agit d'un numéro d'immatriculation à l'ONSS définitif.

Si la déclaration concerne un employeur immatriculé à l'ONSS alors le matricule ONSSAPL ne

peut être transmis.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [100006;199999934] pour les numéros définitifs.

Si le numéro unique d'entreprise est connu (zone 00014 différent de zéro), le numéro

d'immatriculation ONSS peut être mis à la valeur zéro.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 9

PRESENCE: Obligatoire si le matricule concerné un employeur ONSS

FORMAT: 0 ou NNNNNNCC

. NNNNNNN est le numéro

· CC est le numéro de contrôle.

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00014 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NUMÉRO UNIQUE D'ENTREPRISE (Label XML : CompanyID)

BLOC FONCTIONNEL: Identification Employeur

Code(s): 90256

Label(s) xml: EmployerId

DESCRIPTION: Numéro qui identifie de manière unique un employeur, qu'il s'agisse d'une personne physique,

d'un groupement de personnes physiques ou d'une personne morale.

DOMAINE DE DEFINITION:

Nombre de 10 chiffres dont :

les positions 1 à 8 correspondent à un numéro d'ordre, avec en première position un chiffre égal

à zéro ou 1

les positions 9 et 10 correspondent à un nombre de contrôle.

Si le numéro d'entreprise n'est pas connu, la valeur à renseigner est zéro.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique LONGUEUR: 10

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00109 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NUMÉRO D'IMMATRICULATION ONSSAPL (Label XML : NOSSLPARegistrationNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Identification Employeur

Code(s): 90256

Label(s) xml: EmployerId

DESCRIPTION: Toute administration locale ou provinciale qui occupe du personnel doit être immatriculée à

l'ONSSAPL. Si la déclaration concerne un employeur immatriculé à l'ONSSAPL, alors le

matricule ONSS ne peut être transmis.

DOMAINE DE DEFINITION: Nombre entier et élément de [00000197;99999926]. Si le numéro unique d'entreprise est connu

(zone 00014 différente de zéro), le numéro d'immatriculation ONSSAPL peut être mis à la valeur

zéro.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR:

PRESENCE: Obligatoire si le matricule concerne un employeur ONSS-APL

FORMAT: 0 ou NNNNNCC

· NNNNNN est le numéro

- CC est le numéro de contrôle.

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00726 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NOM (Label XML : Name)

BLOC FONCTIONNEL: Coordonnées de la personne de contact

Code(s): 90257

Label(s) xml: CoordinatesContactPerson

DESCRIPTION: Nom de famille d'une personne physique.

Il faut mentionner le nom repris sur le passeport ou la carte d'identité. Pour les femmes de nationalité belge, il s'agit du nom de jeune fille.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 48

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00727 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

PRÉNOM (Label XML : FirstName)

BLOC FONCTIONNEL: Coordonnées de la personne de contact

Code(s): 90257

Label(s) xml: CoordinatesContactPerson

DESCRIPTION: Premier prénom d'une personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 24

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00636 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NUMÉRO DE GSM (Label XML : GSMNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Communication

Code(s): 90258

Label(s) xml: Communication

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 20

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Longueur incorrecte	00636-093	В

NUMERO DE ZONE: 00637 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

ADRESSE E-MAIL (Label XML : EmailAddress)

BLOC FONCTIONNEL: Communication

Code(s): 90258

Label(s) xml: Communication

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 60

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00677 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (Label XML : PhoneNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Communication

Code(s): 90258

Label(s) xml: Communication

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 20

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00678 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

NUMÉRO DE FAX (Label XML : FaxNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Communication

Code(s): 90258

Label(s) xml: Communication

DESCRIPTION:

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 20

PRESENCE: Facultative

FORMAT:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DE ZONE: 00013 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

ANNÉE - TRIMESTRE DE LA DÉCLARATION (Label XML : Quarter)

BLOC FONCTIONNEL: Trimestres mini-DmfA

Code(s): 90262

Label(s) xml: MiniDmfaQuarter

DESCRIPTION: Détermination de l'année et du trimestre.

Détermination de l'année et du trimestre de la déclaration.

DOMAINE DE DEFINITION:

Sous forme AAAAT.

AAAAT est un élément de [20041; AAAAT en cours].

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Numérique

LONGUEUR: 5

PRESENCE: Indispensable

FORMAT: AAAAT

. AAAA est l'année . T est le trimestre

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DU BLOC: 90017 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

Personne physique (Label XML : NaturalPerson)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les données d'identification d'une personne physique.

CONTENU (ZONES): 00023 - NUMÉRO DE SUITE PERSONNE PHYSIQUE

00024 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE - NISS

00167 - NUMÉRO DE LA CARTE D'IDENTITÉ SOCIALE

00025 - NOM DU TRAVAILLEUR 00026 - PRÉNOM DU TRAVAILLEUR

00027 - INITIALE DU DEUXIÈME PRÉNOM DU TRAVAILLEUR

00028 - DATE DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR

00168 - COMMUNE - LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR 00169 - CODE PAYS DU LIEU DE NAISSANCE DU TRAVAILLEUR

00029 - SEXE DU TRAVAILLEUR 00030 - RUE DU TRAVAILLEUR

00031 - NUMÉRO DE L'ADRESSE DU TRAVAILLEUR 00032 - BOÎTE AUX LETTRES DU TRAVAILLEUR 00033 - CODE POSTAL DU TRAVAILLEUR 00034 - COMMUNE DU TRAVAILLEUR 00035 - CODE PAYS DU TRAVAILLEUR

00119 - NATIONALITÉ DU TRAVAILLEUR 00615 - RÉFÉRENCE UTILISATEUR - PERSONNE PHYSIQUE

BLOCS LIES: 90256 - Identification Employeur

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

*CONDITION: INDISPENSABLE

*LIMITATIONS

SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DU BLOC: 90022 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

Adresse (Label XML : Address)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de spécifier complètement une adresse.

CONTENU (ZONES): 00517 - RUE

00518 - NUMÉRO DE L'ADRESSE 00519 - BOÎTE AUX LETTRES 00520 - CODE POSTAL 00522 - COMMUNE 00523 - CODE PAYS

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

*CONDITION: Obligatoire si le bloc "Communication" n'est pas présent

*LIMITATIONS

SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DU BLOC: 90036 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

Commentaire déclaration (Label XML : CommentDeclaration)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer des commentaires concernant la déclaration.

CONTENU (ZONES): 00126 - ZONE TEXTE LIBRE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

*CONDITION: Facultatif

*LIMITATIONS

SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DU BLOC: 90059 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

Formulaire (Label XML : Form)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer un formulaire. Un formulaire correspond à une et une

seule déclaration.

00296 - IDENTIFICATION DU FORMULAIRE **CONTENU (ZONES):**

00218 - DATE DE CRÉATION DU FORMULAIRE

00299 - HEURE PRÉCISE DE CRÉATION DU FORMULAIRE

00110 - STATUT DE L'ATTESTATION 00297 - TYPE DU FORMULAIRE

90082 - Référence; 90017 - Personne physique; 90255 - Déclaration demandée; 90257 - Coordonnées de la personne de contact; 90036 - Commentaire déclaration **BLOCS LIES:**

CARDINALITE MIN.: 1 **CARDINALITE MAX:**

PRESENCE

Indispensable *CONDITION:

*LIMITATIONS

SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Nous ne sommes pas concernés par la demande	90059-240	В
Déjà répondu par une déclaration effectuée d'initiative	90059-251	В

NUMERO DU BLOC: 90077 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

Période de référence (Label XML : ReferencePeriod)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer des informations concernant la période de référence.

CONTENU (ZONES): 00074 - DATE DE DÉBUT DE PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

00075 - DATE DE FIN DE PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

*CONDITION: OBLIGATOIRE SI les données relatives au risque et à la mini-dmfa sont souhaitées (Identification

du risque est présent)

*LIMITATIONS

SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DU BLOC: 90082 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

Référence (Label XML : Reference)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de préciser des références relatives à un ou plusieurs formulaires ;

un formulaire pouvant être une déclaration DmfA originale, une déclaration de modification DmfA,

une DRS, une demande de renseignements, etc.

CONTENU (ZONES):

00221 - TYPE DE LA RÉFÉRENCE 00298 - ORIGINE DE LA RÉFÉRENCE 00222 - NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: CARDINALITE MAX:

PRESENCE

*CONDITION: Indispensable

*LIMITATIONS

SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DU BLOC: 90255 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

Déclaration demandée (Label XML : AskedDeclaration)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant d'identifier la déclaration ou le formulaire demandé.

CONTENU (ZONES): 00296 - IDENTIFICATION DU FORMULAIRE

00430 - IDENTIFICATION DU RISQUE

BLOCS LIES: 90077 - Période de référence; 90262 - Trimestres mini-DmfA

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

*CONDITION: Indispensable

*LIMITATIONS

SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DU BLOC: 90256 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

> **Identification Employeur** (Label XML : EmployerId)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant d'identifier l'employeur concerné par le formulaire.

CONTENU (ZONES): 00011 - NUMÉRO D'IMMATRICULATION ONSS 00109 - NUMÉRO D'IMMATRICULATION ONSSAPL

00014 - NUMÉRO UNIQUE D'ENTREPRISE

BLOCS LIES:

0 **CARDINALITE MIN.: CARDINALITE MAX:** 1

PRESENCE

*CONDITION: Facultatif

*LIMITATIONS

SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DU BLOC: 90257 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

Coordonnées de la personne de contact (Label XML : CoordinatesContactPerson)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les coordonnées de la personne de contact.

CONTENU (ZONES): 00726 - NOM 00727 - PRÉNOM

OUTET THEINGIN

BLOCS LIES: 90022 - Adresse; 90258 - Communication

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

*CONDITION: Facultatif

*LIMITATIONS

SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DU BLOC: 90258 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

Communication (Label XML : Communication)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les informations de communication.

CONTENU (ZONES): 00677 - NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

00636 - NUMÉRO DE GSM 00678 - NUMÉRO DE FAX 00637 - ADRESSE E-MAIL

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

*CONDITION: Obligatoire si le bloc "Adresse" n'est pas présent

*LIMITATIONS

SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DU BLOC: 90260 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

AADD501 (Label XML : AADD501)

DESCRIPTION: Elément racine du message XML permettant de faire une demande de déclaration enrichie.

CONTENU (ZONES):

BLOCS LIES: 90059 - Formulaire

CARDINALITE MIN.: 1
CARDINALITE MAX: 1

PRESENCE

*CONDITION: Indispensable

*LIMITATIONS

SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité

NUMERO DU BLOC: 90262 VERSION: 2006/3 DATE DE PUBLICATION: 31/08/2006

Trimestres mini-DmfA (Label XML : MiniDmfaQuarter)

DESCRIPTION: Bloc fonctionnel permettant de déclarer les trimestres souhaités de la mini-DMFA.

CONTENU (ZONES): 00013 - ANNÉE - TRIMESTRE DE LA DÉCLARATION

BLOCS LIES:

CARDINALITE MIN.: 0
CARDINALITE MAX: *

PRESENCE

*CONDITION: OBLIGATOIRE si la Mini-DMFA est uniquement demandée (Identification du risque non présent)

*LIMITATIONS

SUPPLEMENTAIRES:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité